

**INDEMNITES DE SUJETIONS SPECIALES
DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
STAGIAIRES ET TITULAIRES CHARGES DE REMPLACEMENT
Décret n°89.825 du 9 novembre 1989**

Nom : Prénom :

Grade : Discipline :

n° INSEE :

Période :

<i>Etablissements de Remplacement</i>	<i>Dates de remplacement (1)</i>	<i>Distance aller en km entre la résidence administrative et le lieu de remplacement</i>

(1) indiquer les dates limites de remplacement mais à l'intérieur des remplacements faire figurer en rouge les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Noël...) et les périodes d'absences (congé maladie, maternité, garde d'enfant malade ...)

SIGNATURE